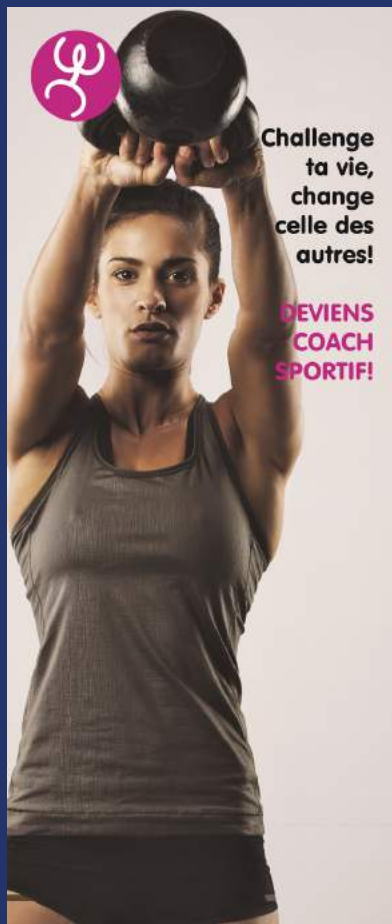


CENTRE LORRAIN D'ÉDUCATION PAR LE SPORT

CATALOGUE

Formations pour Adultes
et
par Apprentissage



DE



FORMATION



2021 - 2022

WWW.CLES-SPORT.COM

NOS FORMATIONS



01

BP JEPS ACTIVITÉS AQUATIQUES ET DE LA NATATION

Le titulaire à la capacité à encadrer en autonomie des activités aquatiques et de la natation contre rémunération et délivre le titre de Maître-nageur sauveteur

BP JEPS ACTIVITÉS DE LA FORME

Le titulaire à la capacité à encadrer en autonomie des activités de la forme contre rémunération (maintien, entretien et le développement de la condition physique dans un objectif de santé

02



03

BP JEPS ACTIVITÉS SPORTS COLLECTIFS

Le titulaire à la capacité à encadrer en autonomie des activités sports collectifs contre rémunération

BP JEPS ACTIVITÉS PHYSIQUES POUR TOUS

Le titulaire à la capacité à encadrer en autonomie des activités physiques pour tous contre rémunération

04



05

EMPLOYÉ DE PISCINE

Valider le PSE1, le PSE2 et le BNSSA

REMISE A NIVEAU PROFESSIONNELLE

Se préparer à l'entrée en formation BP JEPS dans les mentions Activités de la forme et Activités Aquatiques et de la Natation

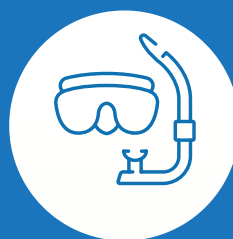
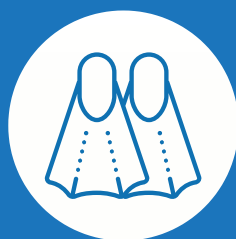
06





BPJEPS ACTIVITÉS AQUATIQUES ET DE LA NATATION

FORMACODE: 15436 - RNCP: 28573 - ROME: G1204
NANCY (54)



DATES:

Du 29 septembre 2021 au
30 juin 2022

LIEU DE FORMATION

1 rue Paul Langevin
ZAC St Jacques II
54320 MAXEVILLE

CONTACTS:

Coordonnateur
pédagogique :
Quentin RÉGULAIRE
qregulaire@cles-sport.com
06.58.50.66.22

Référent administratif,
socioprofessionnel
et handicap :
Sophia GOUTKIDIS
sgoutkidis@cles-sport.com
03.83.54.62.72

LE DIPLÔME

Mis en place par le Ministère des Sports, le Brevet Professionnel Jeunesse, Sport, Education Populaire, option « Activités Aquatiques et de la Natation », est un diplôme de niveau 4 (bac). Communément appelé « BP JEPS AAN », il confère à son titulaire la capacité à encadrer en autonomie des Activités Aquatiques et de la Natation contre rémunération et délivre à son titulaire le titre de « Maître-Nageur Sauveteur ».

MÉTIER ET DÉBOUCHÉS

Le maître-nageur sauveteur exerce essentiellement son métier au sein des piscines municipales ou intercommunales. Il assure la sécurité des biens et des personnes, enseigne la natation dans le cadre scolaire ou d'activités de loisir allant du niveau débutant au perfectionnement, et anime les activités aqua formes. On peut également le trouver dans les centres de remise en forme, de thalassothérapie ou encore en centre de rééducation.

L'été, la demande de maîtres-nageurs explose sur les lieux de vacances (campings, hôtels, plans d'eau...) À noter que pour les plages, il devra posséder une habilitation spécifique.

Pour évoluer, le concours ETAPS permet au maître-nageur d'être titularisé en tant que fonctionnaire territorial. Des concours internes lui permettront d'aller vers les fonctions de directions.

Il peut aussi accroître ses prérogatives vers l'entraînement, grâce au DEJEPS, DEESJEPS ou au BF Moniteur/trice sportif/ve de natation.

Enfin, il peut élargir son champs d'activités vers d'autres disciplines sportives en faisant valoir le tronc commun du BPJEPS.

TAUX DE SATISFACTION*

85%

REUSSITE AU
DIPLÔME*

80%

INSERTION DANS
L'EMPLOI*

100%

INSCRIPTION

www.cles-sport.com

PUBLIC

Tous publics (Demandeurs d'emploi, salariés, apprentis, etc)
Publics porteurs de handicap
(Contacter le référent handicap)

CONDITIONS D'ADMISSION

- Demandeurs d'emploi : Projet validé par conseiller (Pôle Emploi, Cap Emploi, Mission Locale, etc.
- Apprentis : Avoir signé un contrat d'apprentissage

PRÉ REQUIS

- BNSSA et PSE1 en cours de validité
- Avoir validé les tests d'exigences préalables
<https://foromes.calendrier.sports.gouv.fr/#/tep>

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET ALTERNANCE

Rythme d'alternance: 2,5 jours en centre/2,5 jours en entreprise.
La formation en centre s'effectue en présentiel selon un modèle théorico-pratique.
Des ressources pédagogiques sont mise à disposition des apprenants sur un ENT.

VOLUME HORAIRE GLOBAL

630 heures en centre
651 heures en entreprise

COÛT DE LA FORMATION

Formation continue : Devis sur demande
Apprentissage : Selon prise en charge OPCO de Branche

RÉMUNÉRATION

Formation continue : Selon statut et éligibilité (Contacter le référent socioprofessionnel)
Apprentissage : Selon réglementation en vigueur
www.service-public.fr

TESTS DE SÉLECTION

- Epreuve écrite : Rédaction d'une synthèse à partir d'une vidéo de 40 minutes et QCM de connaissance générales
- Epreuve orale: Entretien portant sur les motivations et le projet professionnel du candidats
- Epreuve sportive: Prise en compte de la performance réalisée lors des tests d'exigences préalables ou en compétition (Palmarès FFN).

POSITIONNEMENT

Afin d'évaluer les éventuels acquis antérieurs du stagiaire, la formation démarre par 2 journées d'épreuves de positionnement, à l'issu desquels un plan de formation individualisé pourra être établi.

PROGRAMME DE FORMATION ET OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

UC1 : ENCADRER TOUT PUBLIC DANS TOUT LIEU ET TOUTE STRUCTURE.

- Communiquer dans les situation de la vie professionnelle
- Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leur environnement dans une démarche d'éducation à la citoyenneté
- Contribuer au fonctionnement d'une structure

UC2 : METTRE EN ŒUVRE UN PROJET D'ANIMATION S'INSCRIVANT DANS LE PROJET DE LA STRUCTURE.

- Concevoir, conduire et évaluer un projet d'animation

UC3 : CONCEVOIR UNE SÉANCE, UN CYCLE D'ANIMATION OU D'APPRENTISSAGE DANS LE CHAMP DES ACTIVITÉS AQUATIQUES ET DE LA NATATION.

- Concevoir, conduire et évaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage des Activités aquatiques et de la natation

UC4 : MOBILISER LES TECHNIQUES DES ACTIVITÉS AQUATIQUES ET DE LA NATATION POUR METTRE EN ŒUVRE UNE SÉANCE, UN CYCLE D'ANIMATION OU D'APPRENTISSAGE DANS LE CHAMP DES ACTIVITÉS AQUATIQUES ET DE LA NATATION.

- Conduire une séance ou un cycles en utilisant les techniques de activités aquatiques et de la natation
- Maîtriser et faire appliquer les règlements des activités aquatiques et de la natation
- Garantir la sécurité dans tous les lieux de baignades et de pratques des activités aquatiques et de la natation

CERTIFICATIONS

Le diplôme est obtenu par validation de l'ensemble des 4 unités capitalisables (UC) qui le composent. L'évaluation du candidat se fait lors des épreuves certificatives

En cas de validation partielle du diplôme, chaque UC validée est acquise tant que le diplôme n'est pas réformé.

CENTRE LORRAIN D'ÉDUCATION PAR LE SPORT

Association loi 1901 N° 015163 enregistrée à la préfecture de
Meurthe-et-Moselle
SIRET 452 444 300 00043 - OF N°4154 02 311 54 -
UAI0542541U
1 rue Paul Langevin - ZAC St Jacques II - 54320 Maxéville
www.cles-sport.com

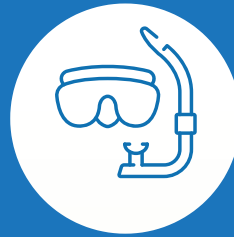
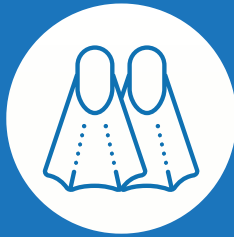


MINISTÈRE
DES SPORTS



BPJEPS ACTIVITÉS AQUATIQUES ET DE LA NATATION

FORMACODE: 15436 - RNCP: 28573 - ROME: G1204
AMNEVILLE-LES-THERMES (57)



DATES:

Du 15 septembre 2021 au
17 juin 2022

LIEU DE FORMATION

Piscine Olympique d'Amnéville
rue du Tigre
57360 Amnéville-Les-
Thermes

CONTACTS:

Coordonnateur
pédagogique :
Quentin REGULAIRE
gregulaire@cles-sport.com
06.58.50.66.22

Référent administratif :
Sabin BONGOS
sbongos@cles-sport.com
03.83.54.31.98

Référent
socioprofessionnel
et handicap :
Sophia GOUTKIDIS
sgoutkidis@cles-sport.com
03.83.54.62.72

LE DIPLÔME

Mis en place par le Ministère des Sports, le Brevet Professionnel Jeunesse, Sport, Education Populaire, option « Activités Aquatiques et de la Natation », est un diplôme de niveau 4 (bac). Communément appelé « BP JEPS AAN », il confère à son titulaire la capacité à encadrer en autonomie des Activités Aquatiques et de la Natation contre rémunération et délivre à son titulaire le titre de « Maître-Nageur Sauveteur ».

MÉTIER ET DÉBOUCHÉS

Le maître-nageur sauveteur exerce essentiellement son métier au sein des piscines municipales ou intercommunales. Il assure la sécurité des biens et des personnes, enseigne la natation dans le cadre scolaire ou d'activités de loisir allant du niveau débutant au perfectionnement, et anime les activités aqua formes. On peut également le trouver dans les centres de remise en forme, de thalassothérapie ou encore en centre de rééducation.

L'été, la demande de maîtres-nageurs explose sur les lieux de vacances (campings, hôtels, plans d'eau...) À noter que pour les plages, il devra posséder une habilitation spécifique.

Pour évoluer, le concours ETAPS permet au maître-nageur d'être titularisé en tant que fonctionnaire territorial. Des concours internes lui permettront d'aller vers les fonctions de directions.

Il peut aussi accroître ses prérogatives vers l'entraînement, grâce au DEJEPS, DEESJEPS ou au BF Moniteur/trice sportif/ve de natation.

Enfin, il peut élargir son champs d'activités vers d'autres disciplines sportives en faisant valoir le tronc commun du BPJEPS.

TAUX DE SATISFACTION*

85%

REUSSITE AU
DIPLÔME*

80%

INSERTION DANS
L'EMPLOI*

100%

INSCRIPTION

www.cles-sport.com

PUBLIC

Tous publics (Demandeurs d'emploi, salariés, apprentis, etc)
Publics porteurs de handicap
(Contacter le référent handicap)

CONDITIONS D'ADMISSION

- Demandeurs d'emploi : Projet validé par conseiller (Pôle Emploi, Cap Emploi, Mission Locale, etc.
- Apprentis : Avoir signé un contrat d'apprentissage

PRÉ REQUIS

- BNSSA et PSE1 en cours de validité
- Avoir validé les tests d'exigences préalables
<https://foromes.calendrier.sports.gouv.fr/#/tep>

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET ALTERNANCE

Rythme d'alternance: 2,5 jours en centre/2,5 jours en entreprise.
La formation en centre s'effectue en présentiel selon un modèle théorico-pratique.
Des ressources pédagogiques sont mise à disposition des apprenants sur un ENT.

VOLUME HORAIRE GLOBAL

630 heures en centre
882 heures en entreprise

COÛT DE LA FORMATION

Formation continue : Devis sur demande
Apprentissage : Selon prise en charge OPCO de Branche

RÉMUNÉRATION

Formation continue : Selon statut et éligibilité (Contacter le référent socioprofessionnel)
Apprentissage : Selon réglementation en vigueur
www.service-public.fr

TESTS DE SÉLECTION

- Epreuve écrite : Rédaction d'une synthèse à partir d'une vidéo de 40 minutes et QCM de connaissance générales
- Epreuve orale: Entretien portant sur les motivations et le projet professionnel du candidats
- Epreuve sportive: Prise en compte de la performance réalisée lors des tests d'exigences préalables ou en compétition (Palmarès FFN).

POSITIONNEMENT

Afin d'évaluer les éventuels acquis antérieurs du stagiaire, la formation démarre par 2 journées d'épreuves de positionnement, à l'issu desquels un plan de formation individualisé pourra être établi.

PROGRAMME DE FORMATION ET OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

UC1 : ENCADRER TOUT PUBLIC DANS TOUT LIEU ET TOUTE STRUCTURE.

- Communiquer dans les situation de la vie professionnelle
- Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leur environnement dans une démarche d'éducation à la citoyenneté
- Contribuer au fonctionnement d'une structure

UC2 : METTRE EN ŒUVRE UN PROJET D'ANIMATION S'INSCRIVANT DANS LE PROJET DE LA STRUCTURE.

- Concevoir, conduire et évaluer un projet d'animation

UC3 : CONCEVOIR UNE SÉANCE, UN CYCLE D'ANIMATION OU D'APPRENTISSAGE DANS LE CHAMP DES ACTIVITÉS AQUATIQUES ET DE LA NATATION.

- Concevoir, conduire et évaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage des Activités aquatiques et de la natation

UC4 : MOBILISER LES TECHNIQUES DES ACTIVITÉS AQUATIQUES ET DE LA NATATION POUR METTRE EN ŒUVRE UNE SÉANCE, UN CYCLE D'ANIMATION OU D'APPRENTISSAGE DANS LE CHAMP DES ACTIVITÉS AQUATIQUES ET DE LA NATATION.

- Conduire une séance ou un cycles en utilisant les techniques de activités aquatiques et de la natation
- Maîtriser et faire appliquer les règlements des activités aquatiques et de la natation
- Garantir la sécurité dans tous les lieux de baignades et de pratques des activités aquatiques et de la natation

CERTIFICATIONS

Le diplôme est obtenu par validation de l'ensemble des 4 unités capitalisables (UC) qui le composent. L'évaluation du candidat se fait lors des épreuves certificatives

En cas de validation partielle du diplôme, chaque UC validée est acquise tant que le diplôme n'est pas réformé.

CENTRE LORRAIN D'ÉDUCATION PAR LE SPORT

Association loi 1901 N° 015163 enregistrée à la préfecture de
Meurthe-et-Moselle
SIRET 452 444 300 00043 - OF N°4154 02 311 54 -
UAI0542541U
1 rue Paul Langevin - ZAC St Jacques II - 54320 Maxéville
www.cles-sport.com

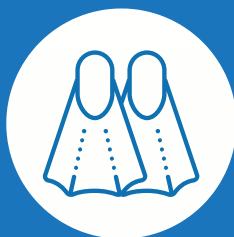


MINISTÈRE
DES SPORTS



BPJEPS ACTIVITÉS AQUATIQUES ET DE LA NATATION

FORMACODE: 15436 - RNCP: 28573 - ROME: G1204
VILLENEUVE-SUR-LOT (47)



DATES:

Du 18 août 2021 au 18 mars 2022

LIEU DE FORMATION

Centre aquatique Malbentre
rue André Gousset
47300 Pujols

CONTACTS:

Coordonnateur
pédagogique :
Xavier AUGÉY
xaugey@cles-sport.com
06.32.82.36.21

Référent administratif :
Sabin BONGOS
sbongos@cles-sport.com
03.83.54.31.98

Référent
socioprofessionnel
et handicap :
Sophia GOUTKIDIS
sgoutkidis@cles-sport.com
03.83.54.62.72

LE DIPLÔME

Mis en place par le Ministère des Sports, le Brevet Professionnel Jeunesse, Sport, Education Populaire, option « Activités Aquatiques et de la Natation », est un diplôme de niveau 4 (bac). Communément appelé « BP JEPS AAN », il confère à son titulaire la capacité à encadrer en autonomie des Activités Aquatiques et de la Natation contre rémunération et délivre à son titulaire le titre de « Maître-Nageur Sauveteur ».

MÉTIER ET DÉBOUCHÉS

Le maître-nageur sauveteur exerce essentiellement son métier au sein des piscines municipales ou intercommunales. Il assure la sécurité des biens et des personnes, enseigne la natation dans le cadre scolaire ou d'activités de loisir allant du niveau débutant au perfectionnement, et anime les activités aqua formes. On peut également le trouver dans les centres de remise en forme, de thalassothérapie ou encore en centre de rééducation.

L'été, la demande de maîtres-nageurs explose sur les lieux de vacances (campings, hôtels, plans d'eau...) À noter que pour les plages, il devra posséder une habilitation spécifique.

Pour évoluer, le concours ETAPS permet au maître-nageur d'être titularisé en tant que fonctionnaire territorial. Des concours internes lui permettront d'aller vers les fonctions de directions.

Il peut aussi accroître ses prérogatives vers l'entraînement, grâce au DEJEPS, DEESJEPS ou au BF Moniteur/trice sportif/ve de natation.

Enfin, il peut élargir son champs d'activités vers d'autres disciplines sportives en faisant valoir le tronc commun du BPJEPS.

TAUX DE SATISFACTION*

85%

REUSSITE AU
DIPLÔME*

80%

INSERTION DANS
L'EMPLOI*

100%

INSCRIPTION

www.cles-sport.com

PUBLIC

Tous publics (Demandeurs d'emploi, salariés, apprentis, etc)
Publics porteurs de handicap
(Contacter le référent handicap)

CONDITIONS D'ADMISSION

- Demandeurs d'emploi : Projet validé par conseiller (Pôle Emploi, Cap Emploi, Mission Locale, etc.
- Apprentis : Avoir signé un contrat d'apprentissage

PRÉ REQUIS

- BNSSA et PSE1 en cours de validité
- Avoir validé les tests d'exigences préalables
<https://foromes.calendrier.sports.gouv.fr/#/tep>

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET ALTERNANCE

Rythme d'alternance: 2,5 jours en centre/2,5 jours
La formation en centre s'effectue en présentiel selon un modèle théorico-pratique.
Des ressources pédagogiques sont mise à disposition des apprenants sur un ENT.

VOLUME HORAIRE GLOBAL

630 heures en centre
861 heures en entreprise

COÛT DE LA FORMATION

Formation continue : Devis sur demande
Apprentissage : Selon prise en charge OPCO de Branche

RÉMUNÉRATION

Formation continue : Selon statut et éligibilité (Contacter le référent socioprofessionnel)
Apprentissage : Selon réglementation en vigueur
www.service-public.fr

TESTS DE SÉLECTION

- Epreuve écrite : Rédaction d'une synthèse à partir d'une vidéo de 40 minutes et QCM de connaissance générales
- Epreuve orale: Entretien portant sur les motivations et le projet professionnel du candidats
- Epreuve sportive: Prise en compte de la performance réalisée lors des tests d'exigences préalables ou en compétition (Palmarès FFN).

POSITIONNEMENT

Afin d'évaluer les éventuels acquis antérieurs du stagiaire, la formation démarre par 2 journées d'épreuves de positionnement, à l'issu desquels un plan de formation individualisé pourra être établi.

PROGRAMME DE FORMATION ET OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

UC1 : ENCADRER TOUT PUBLIC DANS TOUT LIEU ET TOUTE STRUCTURE.

- Communiquer dans les situation de la vie professionnelle
- Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leur environnement dans une démarche d'éducation à la citoyenneté
- Contribuer au fonctionnement d'une structure

UC2 : METTRE EN ŒUVRE UN PROJET D'ANIMATION S'INSCRIVANT DANS LE PROJET DE LA STRUCTURE.

- Concevoir, conduire et évaluer un projet d'animation

UC3 : CONCEVOIR UNE SÉANCE, UN CYCLE D'ANIMATION OU D'APPRENTISSAGE DANS LE CHAMP DES ACTIVITÉS AQUATIQUES ET DE LA NATATION.

- Concevoir, conduire et évaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage des Activités aquatiques et de la natation

UC4 : MOBILISER LES TECHNIQUES DES ACTIVITÉS AQUATIQUES ET DE LA NATATION POUR METTRE EN ŒUVRE UNE SÉANCE, UN CYCLE D'ANIMATION OU D'APPRENTISSAGE DANS LE CHAMP DES ACTIVITÉS AQUATIQUES ET DE LA NATATION.

- Conduire une séance ou un cycles en utilisant les techniques de activités aquatiques et de la natation
- Maîtriser et faire appliquer les règlements des activités aquatiques et de la natation
- Garantir la sécurité dans tous les lieux de baignades et de pratques des activités aquatiques et de la natation

CERTIFICATIONS

Le diplôme est obtenu par validation de l'ensemble des 4 unités capitalisables (UC) qui le composent. L'évaluation du candidat se fait lors des épreuves certificatives

En cas de validation partielle du diplôme, chaque UC validée est acquise tant que le diplôme n'est pas réformé.

CENTRE LORRAIN D'ÉDUCATION PAR LE SPORT

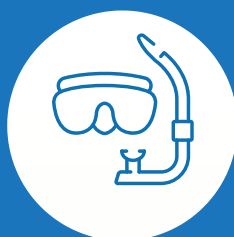
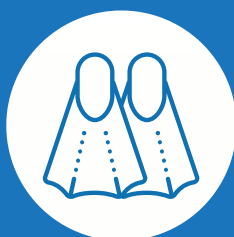
Association loi 1901 N° 015163 enregistrée à la préfecture de
Meurthe-et-Moselle
SIRET 452 444 300 00043 - OF N°4154 02 311 54 -
UAI0542541U
1 rue Paul Langevin - ZAC St Jacques II - 54320 Maxéville
www.cles-sport.com





BPJEPS ACTIVITÉS AQUATIQUES ET DE LA NATATION

FORMACODE: 15436 - RNCP: 28573 - ROME: G1204
CLERMONT-FERRAND (63)



DATES:

Du 20 septembre au 13
septembre 2022

LIEU DE FORMATION

Stade Nautique Pierre de
Coubertin
Rue Pierre de Coubertin
63000 Clermont-Ferrand

CONTACTS:

Coordonnateur
pédagogique:
Alberto LOPES
albertolopes.cfs@gmail.com
06.62.77.99.67

Référent administratif,
socioprofessionnel
et handicap:
Sophia GOUTKIDIS
sgoutkidis@cles-sport.com
03.83.54.62.72

LE DIPLÔME

Mis en place par le Ministère des Sports, le Brevet Professionnel Jeunesse, Sport, Education Populaire, option « Activités Aquatiques et de la Natation », est un diplôme de niveau 4 (bac). Communément appelé « BP JEPS AAN », il confère à son titulaire la capacité à encadrer en autonomie des Activités Aquatiques et de la Natation contre rémunération et délivre à son titulaire le titre de « Maître-Nageur Sauveteur ».

MÉTIER ET DÉBOUCHÉS

Le maître-nageur sauveteur exerce essentiellement son métier au sein des piscines municipales ou intercommunales. Il assure la sécurité des biens et des personnes, enseigne la natation dans le cadre scolaire ou d'activités de loisir allant du niveau débutant au perfectionnement, et anime les activités aqua formes. On peut également le trouver dans les centres de remise en forme, de thalassothérapie ou encore en centre de rééducation.

L'été, la demande de maîtres-nageurs explose sur les lieux de vacances (campings, hôtels, plans d'eau...) À noter que pour les plages, il devra posséder une habilitation spécifique.

Pour évoluer, le concours ETAPS permet au maître-nageur d'être titularisé en tant que fonctionnaire territorial. Des concours internes lui permettront d'aller vers les fonctions de directions.

Il peut aussi accroître ses prérogatives vers l'entraînement, grâce au DEJEPS, DEESJEPS ou au BF Moniteur/trice sportif/ve de natation.

Enfin, il peut élargir son champs d'activités vers d'autres disciplines sportives en faisant valoir le tronc commun du BPJEPS.

TAUX DE SATISFACTION*

85%

REUSSITE AU DIPLÔME*

80%

INSERTION DANS
L'EMPLOI*

100%

INSCRIPTION

www.cles-sport.com

PUBLIC

Tous publics (Demandeurs d'emploi, salariés, apprentis, etc)
Publics porteurs de handicap
(Contacter le référent handicap)

CONDITIONS D'ADMISSION

- Demandeurs d'emploi: Projet validé par conseiller (Pôle Emploi, Cap Emploi, Mission Locale, etc).
- Apprentis: Avoir signé un contrat d'apprentissage

PRÉ REQUIS

- BNSSA et PSE1 en cours de validité
- Avoir validé les tests d'exigences préalables
<https://foromes.calendrier.sports.gouv.fr/#/tep>

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET ALTERNANCE

Rythme d'alternance: 2,5 jours en centre/2,5 jours
La formation en centre s'effectue en présentiel selon un modèle théorico-pratique.
Des ressources pédagogiques sont mise à disposition des apprenants sur un ENT.

VOLUME HORAIRE GLOBAL

630 heures en centre
945 heures en entreprise

COÛT DE LA FORMATION

Formation continue: Devis sur demande
Apprentissage: Selon prise en charge OPCO de Branche

RÉMUNÉRATION

Formation continue: Selon statut et éligibilité (Contacter le référent socioprofessionnel)
Apprentissage: Selon réglementation en vigueur
www.service-public.fr

TESTS DE SÉLECTION

- Epreuve écrite : Rédaction d'une synthèse à partir d'une vidéo de 40 minutes et QCM de connaissance générales
- Epreuve orale: Entretien portant sur les motivations et le projet professionnel du candidats
- Epreuve sportive: Prise en compte de la performance réalisée lors des tests d'exigences préalables ou en compétition (Palmarès FFN).

POSITIONNEMENT

Afin d'évaluer les éventuels acquis antérieurs du stagiaire, la formation démarre par 2 journées d'épreuves de positionnement, à l'issu desquels un plan de formation individualisé pourra être établi.

PROGRAMME DE FORMATION ET OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

UC1: ENCADRER TOUT PUBLIC DANS TOUT LIEU ET TOUTE STRUCTURE.

- Communiquer dans les situation de la vie professionnelle
- Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leur environnement dans une démarche d'éducation à la citoyenneté
- Contribuer au fonctionnement d'une structure

UC2: METTRE EN ŒUVRE UN PROJET D'ANIMATION S'INSCRIVANT DANS LE PROJET DE LA STRUCTURE.

- Concevoir, conduire et évaluer un projet d'animation

UC3: CONCEVOIR UNE SÉANCE, UN CYCLE D'ANIMATION OU D'APPRENTISSAGE DANS LE CHAMP DES ACTIVITÉS AQUATIQUES ET DE LA NATATION.

- Concevoir, conduire et évaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage des Activités aquatiques et de la natation

UC4: MOBILISER LES TECHNIQUES DES ACTIVITÉS AQUATIQUES ET DE LA NATATION POUR METTRE EN ŒUVRE UNE SÉANCE, UN CYCLE D'ANIMATION OU D'APPRENTISSAGE DANS LE CHAMP DES ACTIVITÉS AQUATIQUES ET DE LA NATATION.

- Conduire une séance ou un cycles en utilisant les techniques de activités aquatiques et de la natation
- Maîtriser et faire appliquer les règlements des activités aquatiques et de la natation
- Garantir la sécurité dans tous les lieux de baignades et de pratques des activités aquatiques et de la natation

CERTIFICATIONS

Le diplôme est obtenu par validation de l'ensemble des 4 unités capitalisables (UC) qui le composent. L'évaluation du candidat se fait lors des épreuves certificatives

En cas de validation partielle du diplôme, chaque UC validée est acquise tant que le diplôme n'est pas réformé.

CENTRE LORRAIN D'ÉDUCATION PAR LE SPORT

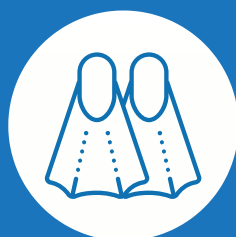
Association loi 1901 N° 015163 enregistrée à la préfecture de
Meurthe-et-Moselle
SIRET 452 444 300 00043 - OF N°4154 02 311 54 -
UAI0542541U
1 rue Paul Langevin - ZAC St Jacques II - 54320 Maxéville
www.cles-sport.com





BPJEPS ACTIVITÉS AQUATIQUES ET DE LA NATATION

FORMACODE: 15436 - RNCP: 28573 - ROME: G1204
LOUDUN (86)



DATES:

Du 20 septembre au 13
septembre 2022

LIEU DE FORMATION

Piscine aqualud
5 place de la Pléiade
86200 Loudun

CONTACTS:

Coordonnateur
pédagogique:
Nathalie VAUFREY
nvaufrey@cles-sport.com
06.03.58.54.42

Référent administratif,
socioprofessionnel
et handicap:
Sophia GOUTKIDIS
sgoutkidis@cles-sport.com
03.83.54.62.72

LE DIPLÔME

Mis en place par le Ministère des Sports, le Brevet Professionnel Jeunesse, Sport, Education Populaire, option « Activités Aquatiques et de la Natation », est un diplôme de niveau 4 (bac). Communément appelé « BP JEPS AAN », il confère à son titulaire la capacité à encadrer en autonomie des Activités Aquatiques et de la Natation contre rémunération et délivre à son titulaire le titre de « Maître-Nageur Sauveteur ».

MÉTIER ET DÉBOUCHÉS

Le maître-nageur sauveteur exerce essentiellement son métier au sein des piscines municipales ou intercommunales. Il assure la sécurité des biens et des personnes, enseigne la natation dans le cadre scolaire ou d'activités de loisir allant du niveau débutant au perfectionnement, et anime les activités aqua formes. On peut également le trouver dans les centres de remise en forme, de thalassothérapie ou encore en centre de rééducation.

L'été, la demande de maîtres-nageurs explose sur les lieux de vacances (campings, hôtels, plans d'eau...) À noter que pour les plages, il devra posséder une habilitation spécifique.

Pour évoluer, le concours ETAPS permet au maître-nageur d'être titularisé en tant que fonctionnaire territorial. Des concours internes lui permettront d'aller vers les fonctions de directions.

Il peut aussi accroître ses prérogatives vers l'entraînement, grâce au DEJEPS, DEESJEPS ou au BF Moniteur/trice sportif/ve de natation.

Enfin, il peut élargir son champs d'activités vers d'autres disciplines sportives en faisant valoir le tronc commun du BPJEPS.

TAUX DE SATISFACTION*

85%

REUSSITE AU DIPLÔME*

80%

INSERTION DANS
L'EMPLOI*

100%

INSCRIPTION

www.cles-sport.com

PUBLIC

Tous publics (Demandeurs d'emploi, salariés, apprentis, etc)
Publics porteurs de handicap
(Contacter le référent handicap)

CONDITIONS D'ADMISSION

- Demandeurs d'emploi: Projet validé par conseiller (Pôle Emploi, Cap Emploi, Mission Locale, etc).
- Apprentis: Avoir signé un contrat d'apprentissage

PRÉ REQUIS

- BNSSA et PSE1 en cours de validité
- Avoir validé les tests d'exigences préalables
<https://foromes.calendrier.sports.gouv.fr/#/tep>

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET ALTERNANCE

Rythme d'alternance: 2,5 jours en centre/2,5 jours
La formation en centre s'effectue en présentiel selon un modèle théorico-pratique.
Des ressources pédagogiques sont mise à disposition des apprenants sur un ENT.

VOLUME HORAIRE GLOBAL

630 heures en centre
945 heures en entreprise

COÛT DE LA FORMATION

Formation continue: Devis sur demande
Apprentissage: Selon prise en charge OPCO de Branche

RÉMUNÉRATION

Formation continue: Selon statut et éligibilité (Contacter le référent socioprofessionnel)
Apprentissage: Selon réglementation en vigueur
www.service-public.fr

TESTS DE SÉLECTION

- Epreuve écrite : Rédaction d'une synthèse à partir d'une vidéo de 40 minutes et QCM de connaissance générales
- Epreuve orale: Entretien portant sur les motivations et le projet professionnel du candidats
- Epreuve sportive: Prise en compte de la performance réalisée lors des tests d'exigences préalables ou en compétition (Palmarès FFN).

POSITIONNEMENT

Afin d'évaluer les éventuels acquis antérieurs du stagiaire, la formation démarre par 2 journées d'épreuves de positionnement, à l'issu desquels un plan de formation individualisé pourra être établi.

PROGRAMME DE FORMATION ET OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

UC1: ENCADRER TOUT PUBLIC DANS TOUT LIEU ET TOUTE STRUCTURE.

- Communiquer dans les situation de la vie professionnelle
- Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leur environnement dans une démarche d'éducation à la citoyenneté
- Contribuer au fonctionnement d'une structure

UC2: METTRE EN ŒUVRE UN PROJET D'ANIMATION S'INSCRIVANT DANS LE PROJET DE LA STRUCTURE.

- Concevoir, conduire et évaluer un projet d'animation

UC3: CONCEVOIR UNE SÉANCE, UN CYCLE D'ANIMATION OU D'APPRENTISSAGE DANS LE CHAMP DES ACTIVITÉS AQUATIQUES ET DE LA NATATION.

- Concevoir, conduire et évaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage des Activités aquatiques et de la natation

UC4: MOBILISER LES TECHNIQUES DES ACTIVITÉS AQUATIQUES ET DE LA NATATION POUR METTRE EN ŒUVRE UNE SÉANCE, UN CYCLE D'ANIMATION OU D'APPRENTISSAGE DANS LE CHAMP DES ACTIVITÉS AQUATIQUES ET DE LA NATATION.

- Conduire une séance ou un cycles en utilisant les techniques de activités aquatiques et de la natation
- Maîtriser et faire appliquer les règlements des activités aquatiques et de la natation
- Garantir la sécurité dans tous les lieux de baignades et de pratques des activités aquatiques et de la natation

CERTIFICATIONS

Le diplôme est obtenu par validation de l'ensemble des 4 unités capitalisables (UC) qui le composent. L'évaluation du candidat se fait lors des épreuves certificatives

En cas de validation partielle du diplôme, chaque UC validée est acquise tant que le diplôme n'est pas réformé.

CENTRE LORRAIN D'ÉDUCATION PAR LE SPORT

Association loi 1901 N° 015163 enregistrée à la préfecture de
Meurthe-et-Moselle
SIRET 452 444 300 00043 - OF N°4154 02 311 54 -
UAI0542541U
1 rue Paul Langevin - ZAC St Jacques II - 54320 Maxéville
www.cles-sport.com



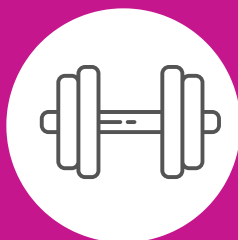
MINISTÈRE
DES SPORTS



BPJEPS ACTIVITÉS DE LA FORME

FORMACODE: 15436 - RNCP: 28573 - ROME: G1204

NANCY (54)



DATES:

Du 15 septembre 2021 au 08
septembre 2022

LIEU DE FORMATION

1 rue Paul Langevin
ZAC St Jacques II
54320 MAXEVILLE

CONTACTS:

Coordonnateur
pédagogique :
Mathieu NDJOMO
mdjomo@cles-sport.com
06.13.21.63.70

Référent administratif :
Sabin BONGOS
sbongos@cles-sport.com
03.83.54.31.98

Référent,
socioprofessionnel
et handicap :
Sophia GOUTKIDIS
sgoutkidis@cles-sport.com
03.83.54.62.72

LE DIPLÔME

Mis en place par le Ministère des Sports, le Brevet Professionnel Jeunesse, Sport, Education Populaire, option « Activités de la Forme », est un diplôme de niveau 4 (bac).

Communément appelé « BP JEPS AF », il confère à son titulaire la capacité à encadrer en autonomie des Activités de la Forme contre rémunération. Ces activités visent :

- le maintien, l'entretien et le développement de la condition physique ;
- évaluer, valoriser et développer la condition physique dans un objectif de santé

MÉTIER ET DÉBOUCHÉS

L'éducateur des "Activités de la forme", autrement appelé coach sportif, personal trainer ou encore préparateur physique, exerce son métier dans différents environnements. Dans des salles de sport, il encadrera les adhérents dans leur pratique, de manière individuelle ou en groupe afin de les accompagner dans l'atteinte de leurs objectifs : musculation, perte de poids, assouplissement, etc. Il pourra également assurer l'animation de cours collectifs de type fitness. Dans un club sportif, il accompagnera les athlètes, les préparera physiquement et mentalement afin de développer leur performance. Enfin, en tant qu'indépendant, il interviendra auprès de particuliers pour proposer des programmes de remise en forme personnalisés ou auprès d'entreprises pour répondre à des problématiques spécifiques.

Le titulaire du BPJEPS AF pourra élargir son champs de prérogatives ou se spécialiser grâce aux diplômes du Ministère des Sports (autres BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS) mais également à des formations complémentaires (préparation mentale, activités physiques adaptées, etc).

Enfin, des possibilités d'évolutions vers des fonctions d'encadrement en salle sont possibles avec notamment un DEUST "Métiers de la forme" ou d'autres diplômes de la filière universitaire.

TAUX DE SATISFACTION*

85%

REUSSITE AU DIPLÔME*

80%

POURSUITE DE PARCOURS
FORMATION/EMPLOI*

85%

INSCRIPTION

www.cles-sport.com

PUBLIC

Tous publics (Demandeurs d'emploi, salariés, apprentis, etc)
Publics porteurs de handicap
(Contacter le référent handicap)

CONDITIONS D'ADMISSION

- Demandeurs d'emploi : Projet validé par conseiller (Pôle Emploi, Cap Emploi, Mission Locale, etc.
- Apprentis : Avoir signé un contrat

PRÉ REQUIS

- PSC1, PSE1, PSE2, AFGSU ou SST en cours de validité
- TEP validés

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET ALTERNANCE

Rythme d'alternance : 2 jours en centre/3 jours en entreprise.
La formation en centre s'effectue en présentiel selon un modèle théorique-pratique.
Des ressources pédagogiques sont mise à disposition des apprenants sur un ENT.

VOLUME HORAIRE GLOBAL

630 heures en centre
959 heures en entreprise

COÛT DE LA FORMATION

Formation continue : Devis sur demande
Apprentissage : Selon prise en charge OPCO de Branche

RÉMUNÉRATION

Formation continue : Selon statut et éligibilité (Contacter le référent socioprofessionnel)
Apprentissage : Selon réglementation en vigueur
www.service-public.fr

TESTS DE SÉLECTION

- Epreuve 1 : Vidéo et QCM - 2 heures
Rédaction d'une synthèse à partir d'une vidéo de 40 minutes et QCM de connaissances générales
- Epreuves 2 : Animation pédagogique - 40 minutes
A partir d'un thème de séance tiré au sort, le candidat devra animer un entraînement de 20 minutes. Il disposera en amont de 20 minutes pour la préparation.
- Epreuve 3 : Entretien oral - 30 minutes
Le candidat devra présenter son parcours, ses motivations et son projet professionnel.

POSITIONNEMENT

Afin d'évaluer les éventuels acquis antérieurs du stagiaire, la formation démarre par 2 journées d'épreuves de positionnement, à l'issue desquels un plan de formation individualisé pourra être établi.

PROGRAMME ET OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

UC1: ETRE CAPABLE D'ENCADRER TOUT PUBLIC DANS TOUT LIEU ET TOUTE STRUCTURE

- Communiquer dans les situations de la vie professionnelle
- Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements, dans une démarche d'éducation à la citoyenneté
- Contribuer au fonctionnement d'une structure

UC2: ETRE CAPABLE DE METTRE EN ŒUVRE UN PROJET D'ANIMATION S'INSCRIVANT DANS LE PROJET DE LA STRUCTURE

Concevoir, conduire et évaluer un projet d'animation

UC3: ETRE CAPABLE DE CONCEVOIR UNE SÉANCE, UN CYCLE D'ANIMATION OU D'APPRENTISSAGE DANS LE CHAMP DES ACTIVITÉS DE LA FORME

Concevoir, conduire et évaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage

UC4A et/ou UC4B: ETRE CAPABLE DE MOBILISER LES TECHNIQUES DE LA MENTION DE ACTIVITÉS DE LA FORME POUR METTRE EN ŒUVRE UNE SÉANCE OU UN CYCLE D'APPRENTISSAGE DANS L'OPTION "COURS COLLECTIFS" (UC4A) et/ou DANS L'OPTION "HALTÉROPHILIE, MUSCULATION" (UC4B)

- Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques de l'option
- Maîtriser et faire appliquer les règlements de l'option
- Garantir des conditions de pratique et de sécurité

CERTIFICATIONS

Le diplôme est obtenu par validation de l'ensemble des 4 unités capitalisables (UC) qui le composent. L'évaluation du candidat se fait lors des épreuves certificatives
En cas de validation partielle du diplôme, chaque UC validée est acquise pour toute la durée du diplôme.

CENTRE LORRAIN D'ÉDUCATION PAR LE SPORT

Association loi 1901 N° 015163 enregistrée à la préfecture de Meurthe-et-Moselle
SIRET 452 444 300 00043 - OF N°4154 02 311 54 - UAI0542541U
1 rue Paul Langevin - ZAC St Jacques II - 54320 Maxéville
www.cles-sport.com

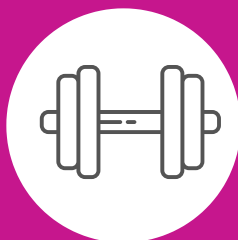




BPJEPS ACTIVITÉS DE LA FORME

FORMACODE: 15436 - RNCP: 28573 - ROME: G1204

AMNEVILLE (57 * Sous réserve d'habilitation



DATES:

Du 27 septembre 2021 au
23 septembre 2022

LIEU DE FORMATION

1 rue Paul Langevin
ZAC St Jacques II
54320 MAXEVILLE

CONTACTS:

Coordonnateur
pédagogique :
Mathieu NDJOMO
mdjomo@cles-sport.com
06.13.21.63.70

Référent administratif :
Sabin BONGOS
sbongos@cles-sport.com
03.83.54.31.98

Référent,
socioprofessionnel
et handicap :
Sophia GOUTKIDIS
sgoutkidis@cles-sport.com
03.83.54.62.72

LE DIPLÔME

Mis en place par le Ministère des Sports, le Brevet Professionnel Jeunesse, Sport, Education Populaire, option « Activités de la Forme », est un diplôme de niveau 4 (bac).

Communément appelé « BP JEPS AF », il confère à son titulaire la capacité à encadrer en autonomie des Activités de la Forme contre rémunération. Ces activités visent :

- le maintien, l'entretien et le développement de la condition physique ;
- évaluer, valoriser et développer la condition physique dans un objectif de santé

MÉTIER ET DÉBOUCHÉS

L'éducateur des "Activités de la forme", autrement appelé coach sportif, personal trainer ou encore préparateur physique, exerce son métier dans différents environnements. Dans des salles de sport, il encadrera les adhérents dans leur pratique, de manière individuelle ou en groupe afin de les accompagner dans l'atteinte de leurs objectifs : musculation, perte de poids, assouplissement, etc. Il pourra également assurer l'animation de cours collectifs de type fitness. Dans un club sportif, il accompagnera les athlètes, les préparera physiquement et mentalement afin de développer leur performance. Enfin, en tant qu'indépendant, il interviendra auprès de particuliers pour proposer des programmes de remise en forme personnalisés ou auprès d'entreprises pour répondre à des problématiques spécifiques.

Le titulaire du BPJEPS AF pourra élargir son champs de prérogatives ou se spécialiser grâce aux diplômes du Ministère des Sports (autres BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS) mais également à des formations complémentaires (préparation mentale, activités physiques adaptées, etc).

Enfin, des possibilités d'évolutions vers des fonctions d'encadrement en salle sont possibles avec notamment un DEUST "Métiers de la forme" ou d'autres diplômes de la filière universitaire.

TAUX DE SATISFACTION*

85%

REUSSITE AU DIPLÔME*

80%

POURSUITE DE PARCOURS
FORMATION/EMPLOI*

85%

INSCRIPTION

www.cles-sport.com

PUBLIC

Tous publics (Demandeurs d'emploi, salariés, apprentis, etc)
Publics porteurs de handicap
(Contacter le référent handicap)

CONDITIONS D'ADMISSION

- Demandeurs d'emploi : Projet validé par conseiller (Pôle Emploi, Cap Emploi, Mission Locale, etc.
- Apprentis : Avoir signé un contrat

PRÉ REQUIS

- PSC1, PSE1, PSE2, AFGSU ou SST en cours de validité
- TEP validés

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET ALTERNANCE

Rythme d'alternance : 2 jours en centre/3 jours en entreprise.
La formation en centre s'effectue en présentiel selon un modèle théorique-pratique.
Des ressources pédagogiques sont mise à disposition des apprenants sur un ENT.

VOLUME HORAIRE GLOBAL

630 heures en centre
959 heures en entreprise

COÛT DE LA FORMATION

Formation continue : Devis sur demande
Apprentissage : Selon prise en charge OPCO de Branche

RÉMUNÉRATION

Formation continue : Selon statut et éligibilité (Contacter le référent socioprofessionnel)
Apprentissage : Selon réglementation en vigueur
www.service-public.fr

TESTS DE SÉLECTION

- Epreuve 1 : Vidéo et QCM - 2 heures
Rédaction d'une synthèse à partir d'une vidéo de 40 minutes et QCM de connaissances générales
- Epreuves 2 : Animation pédagogique - 40 minutes
A partir d'un thème de séance tiré au sort, le candidat devra animer un entraînement de 20 minutes. Il disposera en amont de 20 minutes pour la préparation.
- Epreuve 3 : Entretien oral - 30 minutes
Le candidat devra présenter son parcours, ses motivations et son projet professionnel.

POSITIONNEMENT

Afin d'évaluer les éventuels acquis antérieurs du stagiaire, la formation démarre par 2 journées d'épreuves de positionnement, à l'issue desquels un plan de formation individualisé pourra être établi.

PROGRAMME ET OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

UC1: ETRE CAPABLE D'ENCADRER TOUT PUBLIC DANS TOUT LIEU ET TOUTE STRUCTURE

- Communiquer dans les situations de la vie professionnelle
- Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements, dans une démarche d'éducation à la citoyenneté
- Contribuer au fonctionnement d'une structure

UC2: ETRE CAPABLE DE METTRE EN ŒUVRE UN PROJET D'ANIMATION S'INSCRIVANT DANS LE PROJET DE LA STRUCTURE Concevoir, conduire et évaluer un projet d'animation

UC3: ETRE CAPABLE DE CONCEVOIR UNE SÉANCE, UN CYCLE D'ANIMATION OU D'APPRENTISSAGE DANS LE CHAMP DES ACTIVITÉS DE LA FORME

Concevoir, conduire et évaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage

UC4A et/ou UC4B: ETRE CAPABLE DE MOBILISER LES TECHNIQUES DE LA MENTION DE ACTIVITÉS DE LA FORME POUR METTRE EN ŒUVRE UNE SÉANCE OU UN CYCLE D'APPRENTISSAGE DANS L'OPTION "COURS COLLECTIFS" (UC4A) et/ou DANS L'OPTION "HALTÉROPHILIE, MUSCULATION" (UC4B)

- Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques de l'option
- Maîtriser et faire appliquer les règlements de l'option
- Garantir des conditions de pratique et de sécurité

CERTIFICATIONS

Le diplôme est obtenu par validation de l'ensemble des 4 unités capitalisables (UC) qui le composent. L'évaluation du candidat se fait lors des épreuves certificatives
En cas de validation partielle du diplôme, chaque UC validée est acquise pour toute la durée du diplôme.

CENTRE LORRAIN D'ÉDUCATION PAR LE SPORT

Association loi 1901 N° 015163 enregistrée à la préfecture de Meurthe-et-Moselle
SIRET 452 444 300 00043 - OF N°4154 02 311 54 - UAI0542541U
1 rue Paul Langevin - ZAC St Jacques II - 54320 Maxéville
www.cles-sport.com

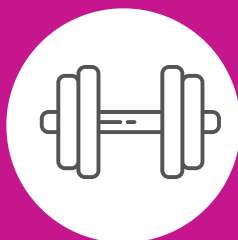




BPJEPS ACTIVITÉS DE LA FORME

FORMACODE: 15436 - RNCP: 28573 - ROME: G1204

CLERMONT-FERRAND (63)



DATES:

Du 13 septembre 2021 au 06
septembre 2022

LIEU DE FORMATION

Artenium
4 parc de l'Artière
63122 CEYRAT

CONTACTS:

Coordonnateur
pédagogique :
Sébastien GAUTHIER
gauthier.seb63@gmail.com
06.03.43.16.46

Référent administratif,
socioprofessionnel
et handicap :
Sophia GOUTKIDIS
sgoutkidis@cles-sport.com
03.83.54.62.72

LE DIPLÔME

Mis en place par le Ministère des Sports, le Brevet Professionnel Jeunesse, Sport, Education Populaire, option « Activités de la Forme », est un diplôme de niveau 4 (bac).

Communément appelé « BP JEPS AF », il confère à son titulaire la capacité à encadrer en autonomie des Activités de la Forme contre rémunération. Ces activités visent :

- le maintien, l'entretien et le développement de la condition physique ;
- évaluer, valoriser et développer la condition physique dans un objectif de santé

MÉTIER ET DÉBOUCHÉS

L'éducateur des "Activités de la forme", autrement appelé coach sportif, personal trainer ou encore préparateur physique, exerce son métier dans différents environnements. Dans des salles de sport, il encadrera les adhérents dans leur pratique, de manière individuelle ou en groupe afin de les accompagner dans l'atteinte de leurs objectifs : musculation, perte de poids, assouplissement, etc. Il pourra également assurer l'animation de cours collectifs de type fitness. Dans un club sportif, il accompagnera les athlètes, les préparera physiquement et mentalement afin de développer leur performance. Enfin, en tant qu'indépendant, il interviendra auprès de particuliers pour proposer des programmes de remise en forme personnalisés ou auprès d'entreprises pour répondre à des problématiques spécifiques.

Le titulaire du BPJEPS AF pourra élargir son champs de prérogatives ou se spécialiser grâce aux diplômes du Ministère des Sports (autres BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS) mais également à des formations complémentaires (préparation mentale, activités physiques adaptées, etc).

Enfin, des possibilités d'évolutions vers des fonctions d'encadrement en salle sont possibles avec notamment un DEUST "Métiers de la forme" ou d'autres diplômes de la filière universitaire.

TAUX DE SATISFACTION*

85%

REUSSITE AU DIPLÔME*

80%

POURSUITE DE PARCOURS
FORMATION/EMPLOI*

85%

INSCRIPTION

www.cles-sport.com

PUBLIC

Tous publics (Demandeurs d'emploi, salariés, apprentis, etc)
Publics porteurs de handicap
(Contacter le référent handicap)

CONDITIONS D'ADMISSION

- Demandeurs d'emploi : Projet validé par conseiller (Pôle Emploi, Cap Emploi, Mission Locale, etc.
- Apprentis : Avoir signé un contrat

PRÉ REQUIS

- PSC1, PSE1, PSE2, AFGSU ou SST en cours de validité
- TEP validés

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET ALTERNANCE

Rythme d'alternance : 2 jours en centre/3 jours en entreprise.
La formation en centre s'effectue en présentiel selon un modèle théorico-pratique.
Des ressources pédagogiques sont mise à disposition des apprenants sur un ENT.

VOLUME HORAIRE GLOBAL

630 heures en centre
980 heures en entreprise

COÛT DE LA FORMATION

Formation continue : Devis sur demande
Apprentissage : Selon prise en charge OPCO de Branche

RÉMUNÉRATION

Formation continue : Selon statut et éligibilité (Contacter le référent socioprofessionnel)
Apprentissage : Selon réglementation en vigueur
www.service-public.fr

TESTS DE SÉLECTION

- Epreuve 1 : Vidéo et QCM - 2 heures
Rédaction d'une synthèse à partir d'une vidéo de 40 minutes et QCM de connaissances générales
- Epreuves 2 : Animation pédagogique - 40 minutes
A partir d'un thème de séance tiré au sort, le candidat devra animer un entraînement de 20 minutes. Il disposera en amont de 20 minutes pour la préparation.
- Epreuve 3 : Entretien oral - 30 minutes
Le candidat devra présenter son parcours, ses motivations et son projet professionnel.

POSITIONNEMENT

Afin d'évaluer les éventuels acquis antérieurs du stagiaire, la formation démarre par 2 journées d'épreuves de positionnement, à l'issue desquels un plan de formation individualisé pourra être établi.

PROGRAMME ET OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

UC1: ETRE CAPABLE D'ENCADRER TOUT PUBLIC DANS TOUT LIEU ET TOUTE STRUCTURE

- Communiquer dans les situations de la vie professionnelle
- Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements, dans une démarche d'éducation à la citoyenneté
- Contribuer au fonctionnement d'une structure

UC2: ETRE CAPABLE DE METTRE EN ŒUVRE UN PROJET D'ANIMATION S'INSCRIVANT DANS LE PROJET DE LA STRUCTURE

Concevoir, conduire et évaluer un projet d'animation

UC3: ETRE CAPABLE DE CONCEVOIR UNE SÉANCE, UN CYCLE D'ANIMATION OU D'APPRENTISSAGE DANS LE CHAMP DES ACTIVITÉS DE LA FORME

Concevoir, conduire et évaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage

UC4A et/ou UC4B: ETRE CAPABLE DE MOBILISER LES TECHNIQUES DE LA MENTION DE ACTIVITÉS DE LA FORME POUR METTRE EN ŒUVRE UNE SÉANCE OU UN CYCLE D'APPRENTISSAGE DANS L'OPTION "COURS COLLECTIFS" (UC4A) et/ou DANS L'OPTION "HALTÉROPHILIE, MUSCULATION" (UC4B)

- Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques de l'option
- Maîtriser et faire appliquer les règlements de l'option
- Garantir des conditions de pratique et de sécurité

CERTIFICATIONS

Le diplôme est obtenu par validation de l'ensemble des 4 unités capitalisables (UC) qui le composent. L'évaluation du candidat se fait lors des épreuves certificatives
En cas de validation partielle du diplôme, chaque UC validée est acquise pour toute la durée du diplôme.

CENTRE LORRAIN D'ÉDUCATION PAR LE SPORT

Association loi 1901 N° 015163 enregistrée à la préfecture de Meurthe-et-Moselle
SIRET 452 444 300 00043 - OF N°4154 02 311 54 - UAI0542541U
1 rue Paul Langevin - ZAC St Jacques II - 54320 Maxéville
www.cles-sport.com

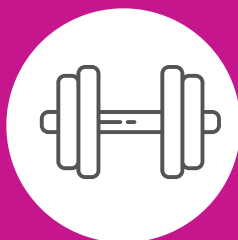




BPJEPS ACTIVITÉS DE LA FORME

FORMACODE: 15436 - RNCP: 28573 - ROME: G1204

HAGETMAU (40)



DATES:

Du 15 avril au 10 décembre
2021

LIEU DE FORMATION

La Cité Verte
Place Tordesillas
40700 Hagetmau

CONTACTS:

Coordonnateur
pédagogique :
Thomas BOUILLÈRE
tbouillere@cles-sport.com
06.73.58.72.38

Référent administratif :
Sabin BONGOS
sbongos@cles-sport.com
03.83.54.31.98

Référent,
socioprofessionnel
et handicap :
Sophia GOUTKIDIS
sgoutkidis@cles-sport.com
03.83.54.62.72

LE DIPLÔME

Mis en place par le Ministère des Sports, le Brevet Professionnel Jeunesse, Sport, Education Populaire, option « Activités de la Forme », est un diplôme de niveau 4 (bac).

Communément appelé « BP JEPS AF », il confère à son titulaire la capacité à encadrer en autonomie des Activités de la Forme contre rémunération. Ces activités visent :

- le maintien, l'entretien et le développement de la condition physique ;
- évaluer, valoriser et développer la condition physique dans un objectif de santé

MÉTIER ET DÉBOUCHÉS

L'éducateur des "Activités de la forme", autrement appelé coach sportif, personal trainer ou encore préparateur physique, exerce son métier dans différents environnements. Dans des salles de sport, il encadrera les adhérents dans leur pratique, de manière individuelle ou en groupe afin de les accompagner dans l'atteinte de leurs objectifs : musculation, perte de poids, assouplissement, etc. Il pourra également assurer l'animation de cours collectifs de type fitness. Dans un club sportif, il accompagnera les athlètes, les préparera physiquement et mentalement afin de développer leur performance. Enfin, en tant qu'indépendant, il interviendra auprès de particuliers pour proposer des programmes de remise en forme personnalisés ou auprès d'entreprises pour répondre à des problématiques spécifiques.

Le titulaire du BPJEPS AF pourra élargir son champs de prérogatives ou se spécialiser grâce aux diplômes du Ministère des Sports (autres BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS) mais également à des formations complémentaires (préparation mentale, activités physiques adaptées, etc).

Enfin, des possibilités d'évolutions vers des fonctions d'encadrement en salle sont possibles avec notamment un DEUST "Métiers de la forme" ou d'autres diplômes de la filière universitaire.

TAUX DE SATISFACTION*

85%

REUSSITE AU DIPLÔME*

80%

POURSUITE DE PARCOURS
FORMATION/EMPLOI*

85%

INSCRIPTION

www.cles-sport.com

PUBLIC

Tous publics (Demandeurs d'emploi, salariés, apprentis, etc)
Publics porteurs de handicap
(Contacter le référent handicap)

CONDITIONS D'ADMISSION

- Demandeurs d'emploi : Projet validé par conseiller (Pôle Emploi, Cap Emploi, Mission Locale, etc.
- Apprentis : Avoir signé un contrat

PRÉ REQUIS

- PSC1, PSE1, PSE2, AFGSU ou SST en cours de validité
- TEP validés

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET ALTERNANCE

Rythme d'alternance : 2 jours en centre/3 jours en entreprise.
La formation en centre s'effectue en présentiel selon un modèle théorique-pratique.
Des ressources pédagogiques sont mise à disposition des apprenants sur un ENT.

VOLUME HORAIRE GLOBAL

600 heures en centre
497 heures en entreprise

COÛT DE LA FORMATION

Formation continue : Devis sur demande
Apprentissage : Selon prise en charge OPCO de Branche

RÉMUNÉRATION

Formation continue : Selon statut et éligibilité (Contacter le référent socioprofessionnel)
Apprentissage : Selon réglementation en vigueur
www.service-public.fr

TESTS DE SÉLECTION

- Epreuve 1 : Vidéo et QCM - 2 heures
Rédaction d'une synthèse à partir d'une vidéo de 40 minutes et QCM de connaissances générales
- Epreuves 2 : Animation pédagogique - 40 minutes
A partir d'un thème de séance tiré au sort, le candidat devra animer un entraînement de 20 minutes. Il disposera en amont de 20 minutes pour la préparation.
- Epreuve 3 : Entretien oral - 30 minutes
Le candidat devra présenter son parcours, ses motivations et son projet professionnel.

POSITIONNEMENT

Afin d'évaluer les éventuels acquis antérieurs du stagiaire, la formation démarre par 2 journées d'épreuves de positionnement, à l'issue desquels un plan de formation individualisé pourra être établi.

PROGRAMME ET OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

UC1: ETRE CAPABLE D'ENCADRER TOUT PUBLIC DANS TOUT LIEU ET TOUTE STRUCTURE

- Communiquer dans les situations de la vie professionnelle
- Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements, dans une démarche d'éducation à la citoyenneté
- Contribuer au fonctionnement d'une structure

UC2: ETRE CAPABLE DE METTRE EN ŒUVRE UN PROJET D'ANIMATION S'INSCRIVANT DANS LE PROJET DE LA STRUCTURE Concevoir, conduire et évaluer un projet d'animation

UC3: ETRE CAPABLE DE CONCEVOIR UNE SÉANCE, UN CYCLE D'ANIMATION OU D'APPRENTISSAGE DANS LE CHAMP DES ACTIVITÉS DE LA FORME

Concevoir, conduire et évaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage

UC4A et/ou UC4B: ETRE CAPABLE DE MOBILISER LES TECHNIQUES DE LA MENTION DE ACTIVITÉS DE LA FORME POUR METTRE EN ŒUVRE UNE SÉANCE OU UN CYCLE D'APPRENTISSAGE DANS L'OPTION "COURS COLLECTIFS" (UC4A) et/ou DANS L'OPTION "HALTÉROPHILIE, MUSCULATION" (UC4B)

- Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques de l'option
- Maîtriser et faire appliquer les règlements de l'option
- Garantir des conditions de pratique et de sécurité

CERTIFICATIONS

Le diplôme est obtenu par validation de l'ensemble des 4 unités capitalisables (UC) qui le composent. L'évaluation du candidat se fait lors des épreuves certificatives
En cas de validation partielle du diplôme, chaque UC validée est acquise pour toute la durée du diplôme.

CENTRE LORRAIN D'ÉDUCATION PAR LE SPORT

Association loi 1901 N° 015163 enregistrée à la préfecture de Meurthe-et-Moselle
SIRET 452 444 300 00043 - OF N°4154 02 311 54 -
UAI0542541U
1 rue Paul Langevin - ZAC St Jacques II - 54320 Maxéville
www.cles-sport.com



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

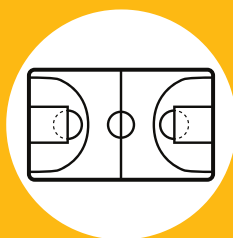
BPJEPS ACTIVITÉS SPORTS COLLECTIFS

Options: Basket-ball,
Football, Handball ou
Rugby



FORMACODE: 15436 - ROME: G1204

HAGETMAU (40)



DATES:

Du 16 août 2021 au 19 juillet
2022

LIEU DE FORMATION

La Cité Verte
Place Tordesillas
40700 Hagetmau

CONTACTS:

Coordonnateur
pédagogique :
Patrick MAUCOUVERT
pmaucouvert@cles-sport.com
06.14.24.56.48

Référent administratif :
Sabin BONGOS
sbongos@cles-sport.com
03.83.54.31.98

Référent administratif
socioprofessionnel
et handicap :
Sophia GOUTKIDIS
sgoutkidis@cles-sport.com
03.83.54.62.72

LE DIPLÔME

Mis en place par le Ministère des Sports, le Brevet Professionnel Jeunesse, Sport, Education Populaire, option « Activités Sports Collectifs », est un diplôme de niveau IV (bac).

Communément appelé « BP JEPS ASC », il confère à son titulaire la capacité à encadrer en autonomie des Activités Sports Collectifs contre rémunération. Ces activités visent :

- le maintien, l'entretien et le développement de la condition physique ;
- le développement psychomoteur ;
- valoriser et développer les liens sociaux.

MÉTIER ET DÉBOUCHÉS

L'animateur de Sports Collectifs exerce son métier essentiellement en milieu associatif, au sein de clubs et de fédérations où il assurera les entraînements jusqu'au niveau départemental. On le trouvera également au sein de mairies, MJC et centres de loisirs où il pourra animer les activités associées aux sports collectifs et innovants, vecteurs de lien social, de santé et de citoyenneté. Dans le privé, les clubs de vacances sont de potentiels employeurs; Sa polyvalence sera alors appréciée.

Le plus souvent, ses horaires s'adaptent aux disponibilités des publics et il cumule les employeurs pour arriver à une activité à temps plein.

L'animateur de sports collectifs pourra faire évoluer ses prérogatives en terme de niveau d'entraînement, en validant des brevets fédéraux dans la spécialité choisie. Les autres mentions des BPJEPS "Educateur sportif" lui permettront quant à elle d'élargir son champs d'activités vers d'autres disciplines, en faisant valoir un tronc commun. Des diplômes du Ministère des Sports de niveau supérieur, DEJEPS puis DESJEPS, l'amèneront vers des fonctions d'encadrement.

Enfin, le concours ETAPS permettra à l'animateur de sport collectif d'être titularisé au sein de la fonction territoriale, où il pourra gravir les échelons grâce aux concours internes.

TAUX DE SATISFACTION*

85%

REUSSITE AU DIPLÔME*

80%

INSERTION DANS
L'EMPLOI*

100%

INSCRIPTION

www.cles-sport.com

PUBLIC

Tous publics (Demandeurs d'emploi, salariés, apprentis, etc)
Publics porteurs de handicap
(Contacter le référent handicap)

CONDITIONS D'ADMISSION

- Demandeurs d'emploi : Projet validé par conseiller (Pôle Emploi, Cap Emploi, Mission Locale, etc.
- Apprentis : Avoir signé un contrat d'apprentissage

PRÉ REQUIS

- PSC1, PSE1, PSE2, AFGSU ou SST en cours de validité
- TEP validés

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET ALTERNANCE

Rythme d'alternance : 2 jours en centre/3 jours en entreprise.
La formation en centre s'effectue en présentiel selon un modèle théorique-pratique.
Des ressources pédagogiques sont mise à disposition des apprenants sur un ENT.

VOLUME HORAIRE GLOBAL

630 heures en centre
966 heures en entreprise

COÛT DE LA FORMATION

Formation continue : Devis sur demande

Apprentissage : Selon prise en charge OPCO de Branche

RÉMUNÉRATION

Formation continue : Selon statut et éligibilité (Contacter le référent socioprofessionnel)

Apprentissage : Selon réglementation en vigueur
www.service-public.fr

TESTS DE SÉLECTION

- Epreuve 1 : Vidéo et QCM - 2 heures
Rédaction d'une synthèse à partir d'une vidéo de 40 minutes et QCM de connaissance générales.
- Epreuves 2 : Animation pédagogique - 40 minutes
A partir d'un thème de séance tiré au sort, le candidat devra animer une séance d'activité sportive de 20 minutes. Il disposera en amont de 20 minutes pour la préparation.
- Epreuve 3: Test d'endurance "Luc Léger" - 20 minutes
- Epreuve 4 : Entretien oral - 30 minutes
Le candidat devra présenter son parcours, ses motivations et son projet professionnel.

POSITIONNEMENT

Afin d'évaluer les éventuels acquis antérieurs du stagiaire, la formation démarre par 2 journées d'épreuves de positionnement, à l'issu desquels un plan de formation individualisé pourra être établi.

PROGRAMME DE FORMATION ET OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

MF1 : MILIEU PROFESSIONNEL ET MÉTHODOLOGIE DE PROJET - 105h

Communiquer dans les situations de vie professionnelle - Prendre en compte les caractéristiques des publics pour préparer une action éducative - Préparer un projet et son évaluation - Participer au fonctionnement de la structure et à la gestion de l'activité.

MF2 : ANIMATION CONTEXTUALISÉE - 105h

Prendre en compte les caractéristiques des publics pour préparer une action éducative - Préparer une action d'animation dans les champs des activités sports collectifs.

MF3 : SPORTS COLLECTIFS SUR PETIT ET GRAND TERRAIN - 175h

Concevoir et conduire de manière autonome, des projets et des prestations d'animations sportives dans le champ des Sports collectifs suivant : Basketball, Handball, Rugby, Football, Volleyball, Ultimate, Flag, Tchoukball... - Animer en sécurité, avec cohérence et progressivité dans les situations d'apprentissages, mise en place de cycle, conduite et évaluation de séance - Connaître les cadres réglementaires, administratifs et juridiques dans l'encadrement de l'activité.

MF4 : SPORTS COLLECTIFS : MENTION - 175h

Prendre en compte l'environnement professionnel - Participation au fonctionnement et la promotion de la structure employeuse - Préparer une action d'initiation et d'animation en autonomie jusqu'à un premier niveau de compétition dans l'option choisie.

MF4 : EXIGENCES PRÉALABLES À LA MISE EN SITUATION PÉDAGOGIQUE - 75h

Droit (code du sport, responsabilité civile, pénale, organisation du sport en France, réglementation des Etablissements Recevant du Public « ERP » - Généralité sur le corps humain (anatomie, physiologie, biomécanique) - Activités physiques pour tous axées sur la sécurité et la réglementation de la pratique, Hygiène et sécurité - Pédagogie (rôle, missions de l'éducateur, construction d'une grille de séance) - Connaissance des publics.

CERTIFICATIONS

Le diplôme est obtenu par validation de l'ensemble des 4 unités capitalisables (UC) qui le composent. L'évaluation du candidat se fait lors des épreuves certificatives

En cas de validation partielle du diplôme, chaque UC validée est acquise tant que le diplôme n'est pas réformé.

CENTRE LORRAIN D'ÉDUCATION PAR LE SPORT

Association loi 1901 N° 015163 enregistrée à la préfecture de Meurthe-et-Moselle
SIRET 452 444 300 00043 - OF N°4154 02 311 54 -
UAI 0542541U
1 rue Paul Langevin - ZAC St Jacques II - 54320 Maxéville
www.cles-sport.com



BPJEPS ACTIVITÉS PHYSIQUES POUR TOUS

FORMACODE: 15436 - ROME: G1204

THOUARS (79)



DATES:

Du 27 septembre au 06
septembre 2022

LIEU DE FORMATION

Salle Districale
46 rue de la Diligence
79100 Sainte Verge

CONTACTS:

Coordonnateur
pédagogique:
Nathalie VAUFREY
nvaufrey@cles-sport.com
06.03.58.54.42

Référent administratif
socioprofessionnel
et handicap:
Sophia GOUTKIDIS
sgoutkidis@cles-sport.com
03.83.54.62.72

LE DIPLÔME

Mis en place par le Ministère des Sports, le Brevet Professionnel Jeunesse, Sport, Education Populaire, option « Activités Physiques pour Tous », est un diplôme de niveau 4 (bac). Communément appelé « BPJEPS APT », il confère à son titulaire la capacité à encadrer en autonomie des Activités Physiques pour Tous contre rémunération. Ces activités visent :

- le maintien, l'entretien et le développement de la condition physique ;
- le développement psychomoteur ;
- valoriser et développer les liens sociaux.

MÉTIER ET DÉBOUCHÉS

L'éducateur des "Activités Physiques pour Tous" exerce son métier au sein des mairies, MJC, centres de loisirs, associations ou encore dans des centres de vacances. Animateur multisports, il intervient auprès de publics divers, allant des enfants aux seniors, pour les initier aux activités sportives dans les champs suivants: activités physiques de pleine nature, activités gymniques d'entretien corporel, activités à caractère ludique, sports collectifs, sports d'opposition et de percussion, jeux athlétiques, etc. Il est un ambassadeur des valeurs sportives comme vecteur de lien social, de santé et de citoyenneté. Ses horaires s'adaptent aux disponibilités des publics et il cumule souvent les employeurs pour arriver à une activité à temps plein. Pour évoluer, le concours ETAPS permettra à l'animateur multisports d'être titularisé en tant que fonctionnaire territorial. Les concours internes pourront lui permettre d'accéder à des fonctions d'encadrement. Il peut aussi intégrer la fonction publique hospitalière. Il peut aussi accroître ses prérogatives vers l'entraînement dans le sport de son choix, ou évoluer vers des fonctions d'encadrement dans l'animation sociale grâce au DEJEPS, DEESJEPS et brevets fédéraux. Enfin, il peut élargir son champs d'activités vers d'autres disciplines sportives en faisant valoir le tronc commun du BPJEPS.

TAUX DE SATISFACTION*

85%

REUSSITE AU DIPLÔME*

80%

INSERTION DANS
L'EMPLOI*

100%

INSCRIPTION

www.cles-sport.com

PUBLIC

Tous publics (Demandeurs d'emploi, salariés, apprentis, etc)
Publics porteurs de handicap (Contacter le référent handicap)

CONDITIONS D'ADMISSION

- Demandeurs d'emploi: Projet validé par conseiller (Pôle Emploi, Cap Emploi, Mission Locale, etc.
- Apprentis: Avoir signé un contrat d'apprentissage

PRÉ REQUIS

- PSC1, PSE1, PSE2, AFGSU ou SST en cours de validité
- TEP validés

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET ALTERNANCE

Rythme d'alternance: 2,5 jours en centre/2,5 jours en entreprise.
La formation en centre s'effectue en présentiel selon un modèle théorico-pratique.
Des ressources pédagogiques sont mise à disposition des apprenants sur un ENT.

VOLUMEHoraire GLOBAL

630 heures en centre
805 heures en entreprise

COÛT DE LA FORMATION

Formation continue: Devis sur demande

Apprentissage: Selon prise en charge OPCO de Branche

RÉMUNÉRATION

Formation continue: Selon statut et éligibilité (Contacter le référent socioprofessionnel)

Apprentissage: Selon réglementation en vigueur
www.service-public.fr

TESTS DE SÉLECTION

- Epreuve 1 : Vidéo et QCM - 2 heures
Rédaction d'une synthèse à partir d'une vidéo de 40 minutes et QCM de connaissances générales
- Epreuves 2 : Animation pédagogique - 40 minutes
A partir d'un thème de séance tiré au sort, le candidat devra animer une séance d'activité sportive de 20 minutes. Il disposera en amont de 20 minutes pour la préparation.
- Epreuve 3 : Entretien oral - 30 minutes
Le candidat devra présenter son parcours, ses motivations et son projet professionnel.

POSITIONNEMENT

Afin d'évaluer les éventuels acquis antérieurs du stagiaire, la formation démarre par 2 journées d'épreuves de positionnement, à l'issue desquels un plan de formation individualisé pourra être établi.

PROGRAMME DE FORMATION ET OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

UC1: ENCADRER TOUT PUBLIC DANS TOUS LIEUX ET TOUTES STRUCTURES

- Communiquer dans les situations de la vie professionnelle
- Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leur environnement dans une démarche d'éducation à la citoyenneté
- Contribuer au fonctionnement d'une structure

UC2: METTRE EN OEUVRE UN PROJET D'ANIMATION S'INSCRIVANT DANS LE PROJET DE LA STRUCTURE

- Concevoir un projet d'animation
- Conduire un projet d'animation
- Evaluer un projet d'animation

UC3: CONCEVOIR UNE SÉANCE, UN CYCLE D'ANIMATION OU D'APPRENTISSAGE DANS LA MENTION "ACTIVITÉS PHYSIQUES POUR TOUS"

- Concevoir la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage
- Conduire la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage
- Evaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage

UC4: MOBILISER LES TECHNIQUES DE LA MENTION "ACTIVITÉS PHYSIQUES POUR TOUS" POUR METTRE EN OEUVRE UNE SÉANCE OU UN CYCLE D'APPRENTISSAGE

- Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques de la mention
- Maîtriser et faire appliquer les règlements de la mention
- Garantir des conditions de pratique en sécurité

CERTIFICATIONS

Le diplôme est obtenu par validation de l'ensemble des 4 unités capitalisables (UC) qui le composent. L'évaluation du candidat se fait lors des épreuves certificatives
En cas de validation partielle du diplôme, chaque UC validée est acquise tant que le diplôme n'est pas réformé.

CENTRE LORRAIN D'ÉDUCATION PAR LE SPORT

Association loi 1901 N° 015163 enregistrée à la préfecture de
Meurthe-et-Moselle
SIRET 452 444 300 00043 - OF N°4154 02 311 54 -
UAI 0542541U
1 rue Paul Langevin - ZAC St Jacques II - 54320 Maxéville
www.cles-sport.com

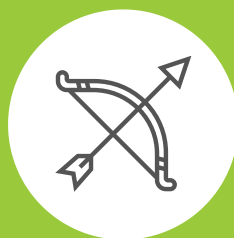


MINISTÈRE
DES SPORTS

BPJEPS ACTIVITÉS PHYSIQUES POUR TOUS

FORMACODE: 15436 - ROME: G1204

HAGETMAU (40)



DATES:

Du 18 octobre 2021 au 14
octobre 2022

LIEU DE FORMATION

La Cité Verte
Place Tordesillas
40700 Hagetmau

CONTACTS:

Coordonnateur
pédagogique:
Patrick MAUCOUVERT
pmaucouvert@cles-sport.com
06.14.24.56.48

Référent administratif:
Sabin BONGOS
sbongos@cles-sport.com
03.83.54.31.98

Référent
socioprofessionnel
et handicap:
Sophia GOUTKIDIS
sgoutkidis@cles-sport.com
03.83.54.62.72

LE DIPLÔME

Mis en place par le Ministère des Sports, le Brevet Professionnel Jeunesse, Sport, Education Populaire, option « Activités Physiques pour Tous », est un diplôme de niveau 4 (bac). Communément appelé « BPJEPS APT », il confère à son titulaire la capacité à encadrer en autonomie des Activités Physiques pour Tous contre rémunération. Ces activités visent :

- le maintien, l'entretien et le développement de la condition physique ;
- le développement psychomoteur ;
- valoriser et développer les liens sociaux.

MÉTIER ET DÉBOUCHÉS

L'éducateur des "Activités Physiques pour Tous" exerce son métier au sein des mairies, MJC, centres de loisirs, associations ou encore dans des centres de vacances. Animateur multisports, il intervient auprès de publics divers, allant des enfants aux seniors, pour les initier aux activités sportives dans les champs suivants: activités physiques de pleine nature, activités gymniques d'entretien corporel, activités à caractère ludique, sports collectifs, sports d'opposition et de percussion, jeux de raquettes, jeux athlétiques, etc. Il est un ambassadeur des valeurs sportives comme vecteur de lien social, de santé et de citoyenneté.

Ses horaires s'adaptent aux disponibilités des publics et il cumule souvent les employeurs pour arriver à une activité à temps plein.

Pour évoluer, le concours ETAPS permettra à l'animateur multisports d'être titularisé en tant que fonctionnaire territorial. Les concours internes pourront lui permettre d'accéder à des fonctions d'encadrement. Il peut aussi intégrer la fonction publique hospitalière.

Il peut aussi accroître ses prérogatives vers l'entraînement dans le sport de son choix, ou évoluer vers des fonctions d'encadrement dans l'animation sociale grâce au DEJEPS, DEESJEPS et brevets fédéraux.

Enfin, il peut élargir son champs d'activités vers d'autres disciplines sportives en faisant valoir le tronc commun du BPJEPS.

TAUX DE SATISFACTION*

85%

REUSSITE AU DIPLÔME*

80%

INSERTION DANS
L'EMPLOI*

100%

INSCRIPTION

www.cles-sport.com

PUBLIC

Tous publics (Demandeurs d'emploi, salariés, apprentis, etc)
Publics porteurs de handicap (Contacter le référent handicap)

CONDITIONS D'ADMISSION

- Demandeurs d'emploi: Projet validé par conseiller (Pôle Emploi, Cap Emploi, Mission Locale, etc.
- Apprentis: Avoir signé un contrat d'apprentissage

PRÉ REQUIS

- PSC1, PSE1, PSE2, AFGSU ou SST en cours de validité
- TEP validés

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET ALTERNANCE

Rythme d'alternance: 2 jours en centre/3 jours en entreprise.
La formation en centre s'effectue en présentiel selon un modèle théorico-pratique.
Des ressources pédagogiques sont mise à disposition des apprenants sur un ENT.

VOLUME HORAIRE GLOBAL

630 heures en centre
1001 heures en entreprise

COÛT DE LA FORMATION

Formation continue: Devis sur demande

Apprentissage: Selon prise en charge OPCO de Branche

RÉMUNÉRATION

Formation continue: Selon statut et éligibilité (Contacter le référent socioprofessionnel)

Apprentissage: Selon réglementation en vigueur
www.service-public.fr

TESTS DE SÉLECTION

- Epreuve 1 : Vidéo et QCM - 2 heures
Rédaction d'une synthèse à partir d'une vidéo de 40 minutes et QCM de connaissances générales
- Epreuves 2 : Animation pédagogique - 40 minutes
A partir d'un thème de séance tiré au sort, le candidat devra animer une séance d'activité sportive de 20 minutes. Il disposera en amont de 20 minutes pour la préparation.
- Epreuve 3 : Entretien oral - 30 minutes
Le candidat devra présenter son parcours, ses motivations et son projet professionnel.

POSITIONNEMENT

Afin d'évaluer les éventuels acquis antérieurs du stagiaire, la formation démarre par 2 journées d'épreuves de positionnement, à l'issue desquels un plan de formation individualisé pourra être établi.

PROGRAMME DE FORMATION ET OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

UC1: ENCADRER TOUT PUBLIC DANS TOUS LIEUX ET TOUTES STRUCTURES

- Communiquer dans les situations de la vie professionnelle
- Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leur environnement dans une démarche d'éducation à la citoyenneté
- Contribuer au fonctionnement d'une structure

UC2: METTRE EN OEUVRE UN PROJET D'ANIMATION S'INSCRIVANT DANS LE PROJET DE LA STRUCTURE

- Concevoir un projet d'animation
- Conduire un projet d'animation
- Evaluer un projet d'animation

UC3: CONCEVOIR UNE SÉANCE, UN CYCLE D'ANIMATION OU D'APPRENTISSAGE DANS LA MENTION "ACTIVITÉS PHYSIQUES POUR TOUS"

- Concevoir la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage
- Conduire la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage
- Evaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage

UC4: MOBILISER LES TECHNIQUES DE LA MENTION "ACTIVITÉS PHYSIQUES POUR TOUS" POUR METTRE EN OEUVRE UNE SÉANCE OU UN CYCLE D'APPRENTISSAGE

- Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques de la mention
- Maîtriser et faire appliquer les règlements de la mention
- Garantir des conditions de pratique en sécurité

CERTIFICATIONS

Le diplôme est obtenu par validation de l'ensemble des 4 unités capitalisables (UC) qui le composent. L'évaluation du candidat se fait lors des épreuves certificatives
En cas de validation partielle du diplôme, chaque UC validée est acquise tant que le diplôme n'est pas réformé.

CENTRE LORRAIN D'ÉDUCATION PAR LE SPORT

Association loi 1901 N° 015163 enregistrée à la préfecture de
Meurthe-et-Moselle
SIRET 452 444 300 00043 - OF N°4154 02 311 54 -
UAI 0542541U
1 rue Paul Langevin - ZAC St Jacques II - 54320 Maxéville
www.cles-sport.com



MINISTÈRE
DES SPORTS

RAN PRO SPORT ET ANIMATION

FORMACODES: 15436, 42805 - ROME: G1204 - NSF: 335

MAXEVILLE (54)



DATES:

Du 03 mai au 29 juin 2021

LIEU DE FORMATION

1 rue Paul Langevin
ZAC St Jacques II
54320 MAXEVILLE

CONTACTS:

Coordonnateur de
formation :
Quentin REGULAIRE
qregulaire@cles-sport.com
06.58.50.66.22

Référent administratif :
Sabin BONGOS
sbongos@cles-sport.com
03.83.54.31.98

Référent
socioprofessionnel
et handicap :
Sophia GOUTKIDIS
sgoutkidis@cles-sport.com
03.83.54.62.72

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Se préparer à l'entrée en formation BPJEPS dans les mentions "Activités de la forme" et "Activités Aquatiques et de la Natation", et réunir tous les prérequis:

- Valider les diplômes de secourisme nécessaires (PSE1, BNSSA)
- Acquérir le niveau sportif (condition physique, technique) permettant de valider les tests d'exigences préalables
- Trouver une entreprise d'accueil pour la professionnalisation
- Maîtriser les compétences de base (français, maths et informatique) permettant de suivre une formation de niveau 4

ET APRÈS...

A l'issue de la formation, le candidat devra passer les concours d'entrée des organismes de formation de son choix pour poursuivre en formation qualifiante vers les diplômes suivants:

- BPJEPS "Activités de la forme" permettant d'accéder au métier de coach sportif.
- BPJEPS "Activités aquatiques et de la Natation" permettant d'accéder au métier de maître-nageur sauveteur

Une insertion directe dans l'emploi, vers le métier de sauveteur aquatique, est possible. Ce dernier assure la surveillance des lieux de baignades en structure privée ou public. Il est le garant de la sécurité des biens et des personnes.

TAUX DE SATISFACTION*

85%

REUSSITE AU
DIPLOME PSE1*

85%

REUSSITE AU
DIPLOME
BNSSA*

100%

des candidats ayant un
projet BPJEPS AAN

POURSUITE DE PARCOURS
FORMATION/EMPLOI*

85%

INSCRIPTIONS

www.cles-sport.com

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être inscrit comme demandeur d'emploi
- Avoir un projet (PPAE) validé par conseiller en évolution professionnelle (Pôle Emploi, Cap Emploi, Mission Locale, etc.)

PUBLIC

Demandeur d'emploi
Priorité aux publics de niveau infra 4

PRÉ REQUIS

- Être bon nageur (Test à valider)
- Avoir une bonne acuité visuelle (cf. certificat médical)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET ALTERNANCE

Formation en présentiel composée d'ateliers mêlant théorie et mise en pratique, ainsi que d'entraînements sportifs.
Inclues, deux périodes de stage:
- dans le domaine des activités aquatiques
- dans le domaine des activités de la forme

VOLUME HORAIRE GLOBAL

210 heures en centre
70 heures en entreprise

COÛT DE LA FORMATION

Formation prise en charge par la région Grand Est

RÉMUNÉRATION

Selon statut et éligibilité. Prendre contact avec le référent socio-professionnel

TESTS DE SÉLECTION

- Epreuve écrite: Rédaction d'une synthèse à partir d'une vidéo de 25 minutes et QCM de connaissances générales et sportives
- Epreuve orale: Entretien portant sur les motivations et le projet professionnel du candidat
- Epreuves physiques:
 - 400m nage libre à réaliser en moins de 9 minutes
 - Test d'apnée sur 15m
 - Test d'endurance Luc Léger
 - Suivi d'un cours de type fitness

PROGRAMME ET OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

MF 1 - TECHNIQUES DE NAGE (31 heures)

Utiliser les techniques natatoires du crawl en vue de réaliser un 800m en moins de 16 minutes - Comprendre les fondamentaux de l'entraînement en natation - Comprendre et appliquer les règles de sécurité dans les activités aquatiques

MF 2 - PSE1 (35 heures)

EC de remplir les obligations du secourisme - EC de décrire la chaîne des secours - Garantir sa sécurité et celle d'autrui lors d'une urgence - EC de gérer les problématiques d'urgence - EC d'alerter les secours

MF 3 - ACTIVITES DE LA FORME (65 heures)

Acquérir le niveau de force et souplesse, de coordination et d'endurance pour réaliser les épreuves des prérequis de la mention A et B du BPJEPS AF (A: "Cours collectif", B: "Haltérophilie, musculation") - Acquérir les comportements sécuritaires dans les activités de la forme

MF 4 - BNSSA (42 heures)

EC de respecter le cadre légal du BNSSA - Maîtriser les techniques de sauvetage aquatique - Comprendre les fondamentaux du plan d'organisation des secours

MF 5 - TRE FOLIO (12 heures)

Maîtriser les techniques de base de la recherche d'emploi (Rédaction CV, lettre de motivation) - Identifier les circuits de recrutement dans le domaine professionnel visé

MF 6 - COMPÉTENCES DE BASE (30 heures)

Maîtriser les bases du traitement de texte, de la présentation diaporama et les fonctionnalités d'une messagerie - EC de s'exprimer de manière structurée - Maîtriser les 4 opérations de base

CERTIFICATIONS

PSE1

Le diplôme du PSE1 s'obtient au bout de 35 heures de formation - L'évaluation s'effectue sur la base d'un cas pratique autour de la prise en charge d'une victime.

BNSSA

Le diplôme du BNSSA s'obtient par la validation de 4 épreuves (arrêté du 22 juin 2011 modifiant l'arrêté du 23 janvier 1979 fixant les modalités de délivrance du brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique) :

- Epreuve n°1: Parcours de sauvetage aquatique en continu de 100 mètres en moins de 2 minutes 40 secondes
- Epreuve n°2: Parcours de sauvetage avec palmes, masque et tuba sur 250 mètres en moins de 4 minutes et 20 secondes
- Epreuve n°3: Secours à une personne en milieu aquatique
- Epreuve n°4: QCM de 45 minutes

CENTRE LORRAIN D'ÉDUCATION PAR LE SPORT

Association loi 1901 N° 015163 enregistrée à la préfecture de Meurthe-et-Moselle
SIRET 452 444 300 00043 - OF N°4154 02 311 54 -
UAI0542541U
1 rue Paul Langevin - ZAC St Jacques II - 54320 Maxéville
www.cles-sport.com



Le CLES est un organisme de formation pour adultes et apprentis. Créé en 2003, il poursuit plusieurs objectifs:

Former aux métiers de l'animation et de l'encadrement sportif
Le CLES propose des parcours qualifiants individualisés menant aux diplômes du **Ministère de la Jeunesse et des Sports**.

Conduire des actions d'insertion professionnelle par le sport.
Le CLES apporte aux partenaires publics sa connaissance du domaine sportif pour l'intégrer comme levier d'insertion et développe ses propres actions en mettant en place des dispositifs innovants.

Organiser des événements.
Le CLES organise régulièrement des actions événementielles, contribuant ainsi à l'animation et au rayonnement des territoires.

Notre principale motivation : ta réussite !

Depuis 2003, le CLES propose des parcours qualifiants individualisés menant aux diplômes du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Plus de 1500 apprenants nous ont fait confiance.

Grâce à nos partenaires et notre équipe pédagogique professionnelle dotée d'une solide expérience de terrain, nous te garantissons un programme de formation complet pour te permettre d'obtenir un BP JEPS dans la mention choisie. De plus, nous mettons tout en œuvre pour assurer ta montée en compétences nécessaires aux exigences pratiques du métier.

Avec nos programmes de formation agiles et innovants, tu fais le choix d'une insertion professionnelle réussie.

UN ACCOMPAGNEMENT GLOBAL

- Préparation aux tests de sélection (TES) et aux tests d'entrées préalables (TEP) avant votre formation.
- Formations en E-Learning et en Blend-Learning.
- Accompagnement à la recherche de financement.
- Accompagnement à la mobilité.
- Accompagnement socio-professionnelle.
- Accompagnement pour publics handicapés.

Accès au siège:

Ligne 13 - Direction Maxéville - Arrêt Eco-Parck
Ligne T2 - Arrêt Saint Jacques

En voiture par autoroute sortie Nancy Gentilly

Horaires d'accueil: du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h30 et de 13h00 à 18h00

Mise à disposition d'une cuisine pour les stagiaires et apprentis
Parking pour les apprenants

Équipements pédagogiques:

- 7 salles de formation, équipées de vidéoprojecteurs
- Accès internet libre
- Prêt de PC portables
- Centre de ressources en ligne

Plateaux techniques:

L'ensemble de nos lieux de formation dispose par des partenariats:

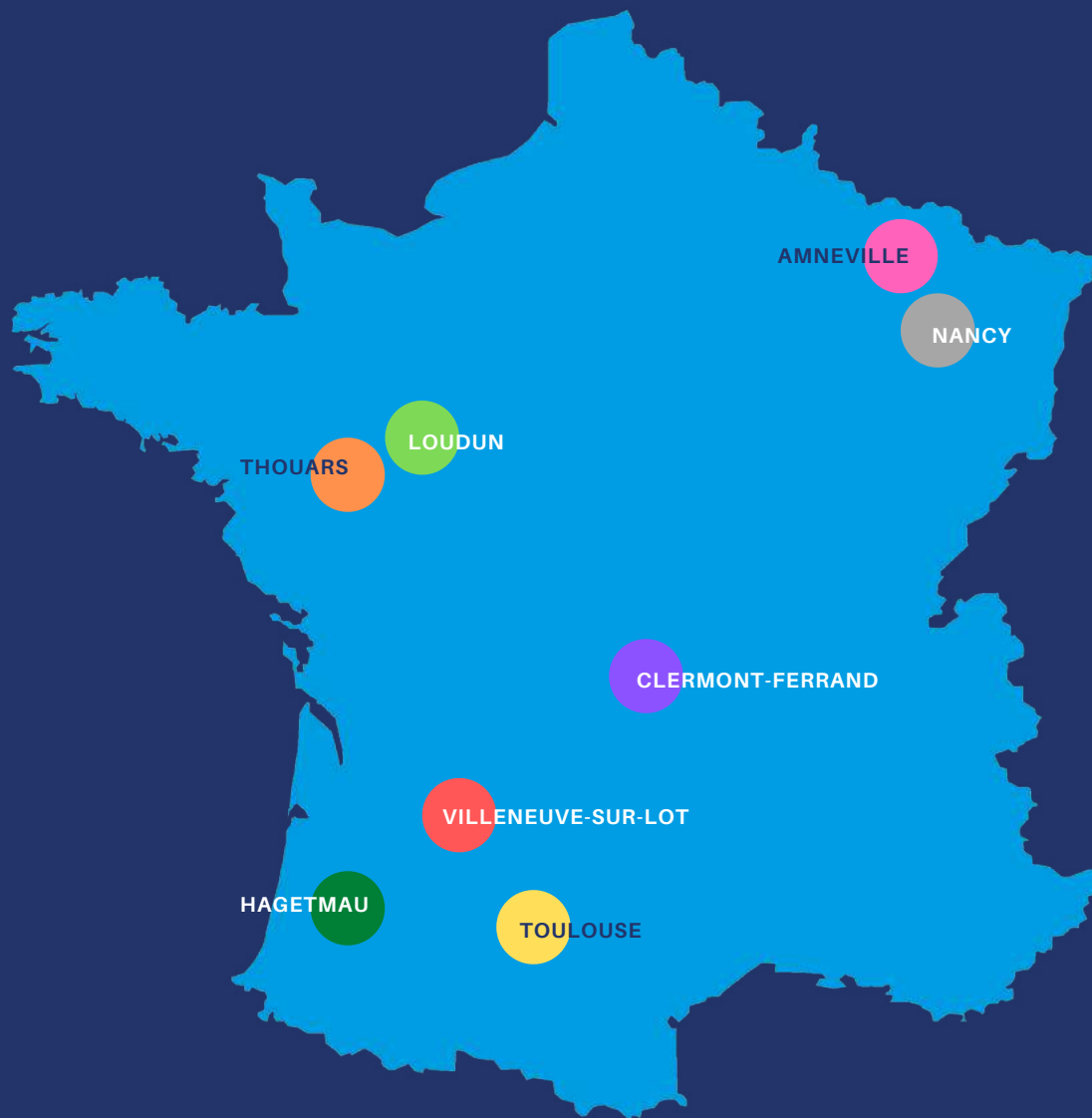
- Piscines
- Salles de Sport et de Fitness
- Salles de formation
- Espaces restauration

NOS LIEUX DE FORMATION

Trouve le centre de formation le plus proche de chez toi et profite d'un réseau en pleine expansion.

Ouvert du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h30 et de 13h00 à 18h00,

Pour te former, te surpasser, et vivre de ta passion.



BP JEPS EDUCATEUR SPORTS COLLECTIFS
BP JEPS EDUCATEUR MULTISPORTS
BP JEPS COACH SPORTIF



BP JEPS COACH SPORTIF
BP JEPS ACTIVITES AQUATIQUES ET
DE LA NATATION



BP JEPS COACH SPORTIF



BP JEPS ACTIVITES AQUATIQUES ET
DE LA NATATION



BP JEPS COACH SPORTIF
BP JEPS ACTIVITES AQUATIQUES ET
DE LA NATATION
REMISE A NIVEAU SPORTIF-RAN PRO



BP JEPS COACH SPORTIF
BP JEPS ACTIVITES AQUATIQUES ET
DE LA NATATION



BP JEPS EDUCATEUR MULTISPORTS



BP JEPS ACTIVITES AQUATIQUES ET
DE LA NATATION